



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

M A I 2 0 1 2

38

édito

Le JDA au cœur de l'actualité !

Grands Prix Automobiles, livraison de l'immeuble « les jardins d'Apolline », nouveaux services de la Compagnie des Autobus de Monaco... **ce mois-ci le JDA rend compte de l'implication des Services de l'État mobilisés par l'actualité.**

Dans ce numéro, découvrez en images les coulisses de la préparation d'une conférence de presse du Gouvernement, de l'émission Thalassa qui sera diffusée en direct le 8 juin prochain, des équipes chargées du contenu du compte Twitter du Gouvernement ou encore de celles mobilisées pour l'exploitation de la Galerie des Pêcheurs.

Sur le plan international, l'Ambassade de Monaco à Bruxelles est à l'honneur avec la présentation de son équipe et ses missions sans oublier la publication du rapport de politique extérieure 2011 de la Principauté.

Bonne lecture à tous !

Prochain JDA : fin juin 2012

Zoom



22 mai 2012 « Au cœur de la Belle »

900 élèves de la 5^e à la 2nde ont présenté « Au cœur de la Belle », une représentation scénique reprenant l'une des oeuvres majeures du répertoire de Jean-Christophe Maillot.

Plus de deux ans de travail ont été nécessaires pour ce résultat qui combinait littérature et danse, écriture et mouvement, mots et sensations.



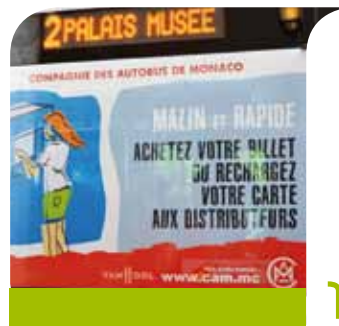
05

Mobilisation pour les Grands Prix



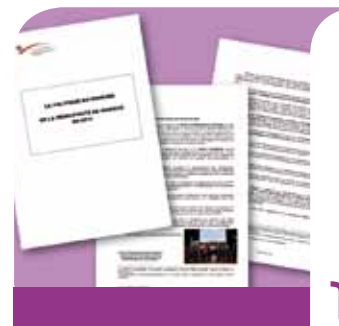
07

Livraison des Jardins d'Apolline



10

Les nouveaux Services de la CAM



13

Le rapport de politique extérieure

mission

LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES COMPTES PUBLIE SON 4^e RAPPORT PUBLIC ANNUEL



James Charrier, Président de la Commission Supérieure des Comptes.

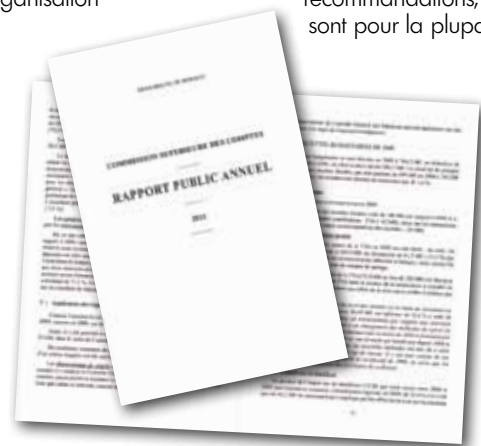
Le 16 avril dernier, M. James Charrier, Président de la Commission Supérieure des Comptes (CSC), a remis à S.A.S. le Prince Souverain le rapport public 2011 de la Commission. La Commission y expose, dans une première partie, les travaux et interventions qu'elle a conduits au cours de l'année 2011, avant de présenter son analyse du budget 2009 de l'État.

L'année 2011 a été marquée par l'autonomie budgétaire de la Commission, ainsi que par le rassemblement en Principauté de ses

archives. Ces deux mesures visant à renforcer l'indépendance de l'Institut Supérieure de Contrôle (ISC) monégasque.

La Commission a également largement appuyé un projet de résolution devant les Nations Unies présenté par l'INTOSAI (Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des finances publiques) visant à renforcer l'indépendance des ISC, en demandant au Gouvernement Princier d'accorder son co-parrainage. Ce projet de résolution, qui a été adopté le 22 décembre 2011 par la 66^e Assemblée Générale de l'ONU, reconnaît que les ISC «ne peuvent remplir leur mandat de manière objective et efficace que si elles sont indépendantes de l'entité contrôlée et à l'abri d'influences extérieures».

Dans une seconde partie, le rapport d'activité analyse le rapport sur les comptes et la gestion de l'État pour l'exercice 2009, qui s'est soldé par un excédent des dépenses de 61,3 M€ pour le budget général. La Commission formule diverses observations et recommandations, qui sont pour la plupart



Le rapport Public 2011 de la CSC

partagées par le Gouvernement Princier, comme il ressort des réponses annexées au rapport. Le recul des recettes s'explique notamment par

la chute des recettes fiscales au titre du compte de partage, due pour l'essentiel à un changement des méthodes de calcul entre la France et Monaco mis en œuvre dès 2009. La Commission relève une nouvelle fois l'augmentation constante des dépenses de personnel, dont le facteur majeur est la croissance continue des effectifs publics. Aussi, elle renouvelle ses observations sur la nécessité de contenir cette croissance et de procéder à un redéploiement des agents.

En ce qui concerne le Fonds de Réserve Constitutionnel, à l'inverse de l'année 2008, l'année 2009 marque un redressement appréciable, qui traduit en partie la revalorisation comptable des immobilisations, mais également des bénéfices et plus-values procurés par la gestion des placements financiers.

Retrouvez le rapport dans son intégralité sur : www.gouv.mc > Gouvernement et Institutions > Les Assemblées et Corps Constitués > La Commission Supérieure Des Comptes

attractivité

INSTALLATION DU GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL EN PRINCIPAUTÉ »



23 avril 2012 : Installation du Groupe de Travail « Accueil en Principauté ».

Le 23 avril dernier, s'est tenue la 1^{ère} réunion du Groupe de travail « Accueil en Principauté », issu des réflexions du Conseil Scientifique pour l'Attractivité.

Composée d'une vingtaine de membres, fonctionnaires et représentants de la société civile, ce groupe est placé sous la responsabilité de

S.E. M. Henri Fissore, Ambassadeur en mission auprès du Ministre d'État.

Ce groupe travaillera de manière transversale sur tous les aspects (économiques, touristiques, culturels, sociaux, éducatifs, environnementaux...) dans le cadre du projet « Plan d'accueil pour Monaco ».

twitter comment ça marche ?

Chaque lundi matin, l'équipe en charge du contenu du compte Twitter du Gouvernement se réunit pour établir le planning hebdomadaire des publications. Cette équipe est composée de représentants du Secrétariat Général et de chaque Département.

Suivez toute l'actu du Gouvernement sur Twitter : @GvtMonaco

Vous pouvez également répondre et réagir depuis votre compte personnel (adresse personnelle) aux Tweets du Gouvernement.



De g. à d. : Jean-Pierre Debemardi (Intérieur), Céline Cottalorda (SGME), Léonore Morin (SGME), Geneviève Berti (Centre de presse), Armand Déus (Équipement, Environnement et Urbanisme), Thierry Orsini (Finances), Delphine Frappier (Relations Extérieures) et Virginie Cotta (Affaires Sociales et Santé).

les coulisses de la conférence de presse du gouvernement



Chaque mois, Eric Silvestrini et William Lambert (Appariteurs au SGME) préparent et dressent les éléments de l'identité visuelle des conférences de presse du Gouvernement Princier : fond de scène, estrade, pupitre et chaises.

La salle régie accueille les techniciens (réalisation, son et images) placés sous la responsabilité de Philippe Ciarlet (Centre de Presse). Fabien Bonilla (journaliste à Monaco Info) est également présent pour commenter la Conférence.

Chaque mois, suivez la conférence mensuelle du Gouvernement en direct sur Monaco Info et sur www.monacochannel.mc



bravo à ...

L'ÉQUIPE DE PÉTANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE, FINALISTE DU CHALLENGE INTER-ENTREPRISES 2011/2012

L'équipe de pétanque, coachée par Michel Sandri, s'est inclinée lors de la finale du Challenge de boules Inter-Entreprises 2011 / 2012, organisé par le Club Bouliste de la Principauté.

Lors de cette finale, ils n'ont pas réussi, malgré les encouragements de Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur et pétanqueur émérite, à venir à bout du Sun Casino et se sont donc inclinés sur le score de 17-8.

On retiendra tout de même, outre cette belle finale, la large victoire de l'équipe de la Fonction Publique en demi-finale sur les triples tenants du titre : Monaco Telecom sur le score sans appel de 20-5.

Au-delà de simples victoires ou défaites, le Challenge « Pétanque Corpo » aura permis aux 20 équipes inscrites et à tous les participants de partager des moments d'émotions intenses et de convivialité.



Toute l'équipe de pétanque de la Fonction Publique, finaliste du challenge Inter-entreprises.

La prochaine édition du Challenge de boules Inter-Entreprises se tiendra de début novembre 2012 à mi-mai 2013.

L'équipe de pétanque de la Fonction Publique recrute !!

N'hésitez à contacter Michel Sandri au 98.98.82.33



MOBILISATION POUR LE 8^e GRAND PRIX HISTORIQUE ET LE 70^e GRAND PRIX DE FORMULE 1



La Direction Courses est placée sous la responsabilité de l'Automobile Club de Monaco et du Département de l'Intérieur. La Direction Courses lors du 8^e Grand Prix Historique



La Direction Courses lors du 70^e Grand Prix de Monaco



Les Services de l'État, en lien avec l'Automobile Club de Monaco, se sont mobilisés pour le 8^e Grand Prix Historique (11 au 13 mai) et le 70^e Grand Prix de Formule 1 (24 au 27 mai).

Direction de la Sécurité Publique :
350 personnels

Compagnie des Carabiniers :

- 16 Carabiniers répartis :
- À la Direction Course
- Au Poste médical avancé
- En mer sur une barge
- En astreinte

Et 8 Carabiniers du peloton motocycliste en renfort à la Direction de la Sécurité Publique.

Compagnie des Sapeurs-Pompiers :

- 145 Pompiers répartis :
- 18 amant les véhicules commando désincarcération
- 15 amant les véhicules incendie feux.

4 hommes équipant l'embarcation incendie sauvetage pour la surveillance du port.

- Un engin pompe armé à 6 hommes, sur les terrasses du Casino, assurant la surveillance des établissements de la Société des Bains de Mer.
- 43 personnels répartis le long du circuit, derrière les rails de sécurités.
- La surveillance des paddocks est assurée par 5 personnels, chaque jour du mardi au dimanche.
- En base arrière, 32 personnels à la Caserne de la Condamine et 22 à celle de Fontvieille assurent la garde incendie. Cette garde incendie est renforcée par les Sapeurs Pompiers du département des Alpes-Maritimes.

Sous commandement des Sapeurs-Pompiers : une centaine de personnels (Commissaires de feu et agents de sécurité dans les paddocks).



Mobilisation sur le terrain



L'actu de la DAC

9 mai 2012

Le Conseil Littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco s'est réuni à Paris pour établir la liste des écrivains sélectionnés pour le Prix Littéraire. Ont également été sélectionnés les auteurs pour participer à la Bourse de la Découverte, prix récompensant un jeune artiste francophone pour un premier ouvrage de fiction.

Plus d'info sur www.fondationprincepierre.mc



10 mai 2012

Inauguration de l'œuvre de l'artiste Nicolas Trefoloni, projet soutenu par la Direction des Affaires Culturelles et présenté à l'École du Parc, en présence de S.A.S. le Prince Souverain, S.E. M. Michel Roger, M. Paul Masseron, Mme Françoise Gamberdinger, Adjoint au Directeur des Affaires Culturelles, Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



L'actu de la DENJS

LA 12^e SOIRÉE DE L'ÉCOLE HÔTELIÈRE DE MONACO



Le 12 avril dernier a eu lieu la 12^{ème} soirée de l'École Hôtelière organisée par la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

L'occasion de donner aux élèves et étudiants la possibilité de démontrer tout leur savoir-faire lors d'une manifestation de prestige !

C'est dans le cadre d'exception de la salle Empire de l'Hôtel de Paris que s'est tenu ce gala prestigieux. Grâce à la qualité de l'enseignement de leurs professeurs, ces futurs professionnels de l'Hôtellerie ont été les maîtres d'œuvre de cette soirée qui restera pour eux inoubliable.

Mais ces jeunes élèves et étudiants sont également des filles et des garçons de cœur : tous les bénéfices de cette soirée ont en effet été reversés à

la Fondation Princesse Charlene de Monaco, en faveur de l'enfance défavorisée, et la Fondation Prince Albert II de Monaco dédiée à la protection de l'environnement et du développement durable.

Cette soirée s'est déroulée notamment en présence de **Michel Roger**, Ministre



Isabelle Bonnal Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et **Robert Ghenassia**, Proviseur du Lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo.

d'État, **Paul Masseron**, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, **Stéphane Valeri**, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, **Isabelle Bonnal**, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et **Robert Ghenassia**, Proviseur du Lycée Technique et Hôtelier de Monte-Carlo.

Au total, cette belle manifestation a rassemblé plus de 400 invités et 180 élèves et leurs professeurs du Lycée Technique Hôtelier de Monte Carlo.

Les élèves mobilisés :

- 20 cuisiniers,
- 120 serveurs,
- 40 élèves chargés de l'accueil



sport

LES CARABINIERS DU PRINCE SUR TOUS LES FRONTS



L'équipe de pétanque des Carabiniers

Chaque année, la Compagnie des Carabiniers du Prince participe à de nombreux challenges sportifs et se distingue par le niveau de performance qu'elle atteint !

FOOTBALL

L'équipe de football a rencontré les commerçants et les entreprises de la Principauté à l'occasion d'un match de bienfaisance le 22 mai dernier en lever de rideau du traditionnel match de gala opposant le « starTeam de Monaco » et les pilotes de Formule 1. Cette année, l'équipe a atteint les demi-finales du tournoi de la ville de Monaco.

BEACH-VOLLEY CORPO

Beach-Volley Trophy Albert II : Championnat qui accueille 156 joueurs, salariés d'entreprise. 24 équipes réparties en trois divisions.

Composition de l'équipe : MdI-Chef Pietrowiak, Carabiniers Arcin, Cazal, Marradi, Rappart, Serra, Toscan, Guipaud et Waltz.

PÉTANQUE

Challenge inter-entreprises composé de 20 équipes réparties en 2 poules de 10. Édition 2010-2011 : 3^e Édition 2011-2012 : **quart-finaliste**

Composition de l'équipe : MdI-Chef Raymond, MdI Lefebvre, Brigadier Pages, Carabiniers Cupif, Peloso, Dagnes, Veziano et Dobril, employé au mess des Carabiniers.

BADMINTON

Une équipe des Carabiniers participera au premier tournoi Inter Corps le 4 juin :

Composition de l'équipe : Commandant Rebaudengo, Carabiniers Agosta, Fabry, Rappart, Marradi, Cazal, Hernebel et Madame Rebaudengo.

nomination

Catherine Orecchia-Matthysens est nommée Administrateur des Domaines par Ordonnance Souveraine, à compter du 2 mai 2012. Elle succède à Muriel Natali-Laure, récemment nommée Contrôleur Général des Dépenses.

Au service de l'Administration monégasque depuis près de 30 ans, Catherine Orecchia-Matthysens a assuré notamment les fonctions de Directeur de l'Habitat de 1995 à 1998 puis de Directeur de l'Expansion Économique entre 1998 et 2010.

Depuis décembre 2010, et jusqu'à son actuelle nomination, elle était Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Économie où son expérience de l'Administration a été mise à profit dans le cadre des missions économiques qui lui ont été confiées.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions d'Administrateur des Domaines.



initiative

UNE ADMINISTRATION DE PLUS EN PLUS ÉCORESPONSABLE AVEC L'AIDE DU BUREAU CENTRAL D'APPROVISIONNEMENT



L'équipe du BCA. De g. à d.: Nathalie Soccac, David Beauseigneur, Nada Lorenzi et Sandra Payarols-Poyet.

Le Bureau Central d'Approvisionnement (BCA) est une division de l'Administration des Domaines au service de toute l'Administration monégasque.

Composé d'une équipe de 4 personnes, le BCA remplit le rôle « d'intendance » pour tous les achats et prestations indispensables au bon fonctionnement de l'Administration. Depuis près de 10 ans, il s'inscrit dans une démarche d'achat la plus respectueuse possible en matière d'environnement.

La démarche environnementale, engagée par le Gouvernement et impulsée par S.A.S. le Prince Souverain, fait donc partie intégrante des achats : trouver le meilleur produit au meilleur rapport qualité / prix avec la meilleure offre durable. Ainsi, les fournisseurs sont choisis également en fonction de leur offre environnementale. Le BCA tient compte de la nature des produits (réutilisables, rechargeables, matériaux recyclables, durée de vie), de la consommation des équipements en eau, énergie et consommable, de la distance et

du moyen de transport des marchandises achetées et de l'étiquetage des produits.

Chaque produit acheté au sein de l'Administration répond désormais aux normes strictes des certifications de base :

- Norme des matériaux utilisés (FSC ou PEFC – gestion durable des forêts, ISO EN 13986 concernant les émissions toxiques...)
- Norme des modes de production (ISO 14001)
- Norme des produits finis (NF environnement, Ecolabel, cradle to cradle – exigence écologique dont le principe est zéro pollution et 100 % recyclage...)

Le BCA a notamment été chargé en 2011 d'équiper le nouveau Foyer de l'Enfance Princesse Charlène. Ainsi, du mobilier spécifique sécurisé pour les enfants et sans émanation toxique a été commandé pour son aménagement. En 2013, et dans le même esprit, cette Division aura pour mission de fournir les équipements du nouveau Lycée Technique et Hôtelier situé sur l'îlot Prince Pierre.

EXEMPLES

Un siège éco-conçu

- 37% de matière recyclée
- Un désassemblage rapide (démonté en 5 min)
- Un siège recyclable à 99%



Un fournisseur qui a réduit ses emballages

Ce qui correspond (pour 100.000 sièges) à une économie de :

- 43.000 litres de carburant/an
- 143 tonnes de CO²



Les domaines d'action du BCA :

- Élaboration et analyse des appels d'offres relatifs notamment aux achats de fournitures de bureau, de mobiliers et équipements destinés à l'ensemble de l'Administration.
- Gestion de la flotte automobile, recherche et essai de nouveaux modèles dans le cadre de la démarche d'achat de véhicules « propres ».
- Gestion du Parc informatique
- Gestion des équipements et matériels des cuisines scolaires.
- Élaboration et gestion des marchés de nettoyage des locaux de l'ensemble des services administratifs, des bâtiments institutionnels, du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène, mais aussi de l'Héliport et des établissements scolaires.

L'ensemble de ces marchés est passé sur la base d'un cahier des charges établi et rédigé par le BCA.

mode d'emploi

JARDINS D'APOLLINE : DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES POUR UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Situé sur l'îlot Rainier III, les blocs A et B de l'immeuble domanial de 121 logements « les Jardins d'Apolline » sont en train d'accueillir leurs premiers occupants. Au total, d'ici un an, l'îlot Rainier III offrira 237 logements.

Cet immeuble, premier en Principauté certifié « Habitat et Environnement » par l'organisme CERQUAL

s'inscrit donc dans la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) engagée par le Gouvernement.

La mise en œuvre de cet immeuble a nécessité, en amont, l'action de différents Services et Directions de l'Administration : Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, Service des Travaux Publics, Direction de l'Aménagement Urbain.

Le Service des Parkings Publics gère également les 296 nouvelles places réservées aux habitants de l'îlot Rainier III.

Alors que le travail du Service des Travaux Publics (maître d'ouvrage du projet) s'achève pour « les Jardins

d'Apolline », le relais est pris par deux entités du Département des Finances et de l'Économie :

La Direction de l'Habitat

Elle a procédé à l'instruction des dossiers des 445 demandeurs et soumis leur candidature, aux fins d'attribution de ces logements, à la Commission présidée par le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie et constituée de divers représentants de l'État ainsi que d'élus du Conseil National et de la Commune.

Comme à l'accoutumée, ces attributions ont été effectuées selon un ordre de priorité résultant d'un cumul de points obtenu en application de divers critères objectifs définis par Arrêté Ministériel.

Après notification des décisions de ladite Commission par le Ministre

d'État, cette Direction a informé les bénéficiaires de leur localisation - déterminée par l'adéquation des ressources des foyers retenus avec le montant de la charge locative des appartements proposés - et a fait visiter avec l'Administration des Domaines les logements concernés.

L'Administration des Domaines

Elle a en charge les relations avec les nouveaux locataires notamment pour l'état des lieux, la signature du bail et l'encaissement des loyers. Elle assure la gestion de l'immeuble « les Jardins d'Apolline » (gestion des parties communes, entretien et nettoyage) avec l'assistance d'un syndic.

En 2013, toutes ces entités de l'Administration seront à nouveau concernées pour la mise en œuvre et la livraison de la 2^e tranche des logements de l'îlot Rainier III.



Mars 2012

Le Ministre d'État à la rencontre des équipes de la Direction de l'Habitat, dirigée par Christophe Orsini.



l'actu en images



19 mars 2012

Les préparatifs de l'émission Thalassa retransmise en direct de Monaco le 8 juin prochain.

Une réunion de coordination a été organisée en mars 2012, en présence de représentants de la Direction du Tourisme et des Congrès, du Département de l'Intérieur, du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, du Centre de Presse, de la Sécurité Publique, de la Division de Police Maritime et Aéroportuaire.



à la découverte de nos métiers

MAÎTRESSE DE MAISON ET LINGÈRE AU FOYER DE L'ENFANCE PRINCESSE CHARLÈNE



Magali Gueniot, Béatrice Fantino et Élodie Guillemain, respectivement maîtresses de maison et lingère au Foyer de l'Enfance.

Au-delà de leurs missions d'entretien du lieu de vie, les maîtresses de maison et la lingère du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène, sont largement intégrées aux missions éducatives de ce lieu unique en Principauté, car chaque

personnel du Foyer œuvre pour la protection de l'enfance. Alors que Béatrice Fantino travaille au Foyer depuis plus de 23 ans, Magali Gueniot et Élodie Guillemain viennent de rejoindre l'équipe nouvellement élargie du Foyer de l'Enfance Princesse Charlène.

D'un rôle d'intendance...

La maîtresse de maison a pour mission d'accompagner l'enfant depuis son lever jusqu'en milieu d'après-midi dans tous les gestes de la vie quotidienne. Elle l'aide et l'accompagne pour la toilette, le petit-déjeuner, le rangement, l'entretien de sa chambre... Elle porte une attention particulière aux plus-petits en les accompagnant et en réalisant avec eux ces gestes de la vie quotidienne. Pour les plus grands (à partir de 14 ans), elle encourage et accompagne l'apprentissage de l'autonomie.

La lingère, quant à elle, a en charge le lavage, l'entretien et le repassage des vêtements et le linge de maison des enfants. Les plus âgés prennent soin de leur linge sous le contrôle et avec l'aide des maîtresses de maison.

... à un rôle éducatif

Tout comme chaque personne travaillant au Foyer, les maîtresses de maison et la lingère remplissent un rôle éducatif auprès de l'enfant. En collaboration avec les éducateurs, leur proximité est un avantage supplémentaire pour participer au bien-être de l'enfant d'aujourd'hui et à la construction de l'adulte de demain. Suivant les situations, elles peuvent devenir des confidentes pour les enfants mais elles prennent soin à toujours s'inscrire dans un réel travail d'équipe avec les éducateurs.

Travail en équipe, disponibilité, écoute, discrétion sont les qualités essentielles pour tisser des liens privilégiés avec l'enfant et perpétuer la philosophie du Foyer. La difficulté résidant dans le fait de trouver le bon équilibre entre respect et discipline, contrôle et souplesse ainsi qu'autorité et proximité.

Le personnel du Foyer de l'Enfance

L'équipe renforcée du nouveau Foyer de l'Enfance Princesse Charlène, qui œuvre pour la protection de l'enfance.



RÉUNION ANNUELLE DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'OFFICE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Le Comité Directeur de l'Office de la Médecine du Travail (OMT) s'est réuni le 20 avril 2012 afin de valider le bilan comptable de l'exercice passé, et entériner les choix et orientations stratégiques à mettre en œuvre au sein de l'organisme pour les exercices futurs.

Le Comité Directeur, présidé par Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, est composé paritairement de :

- 3 représentants du Gouvernement (Céline Caron, Secrétaire Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé, Anne Nègre, Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale et Sophie Vincent, Chef du Service de l'Emploi).
- 3 représentants employeurs (M. Jean-Claude Degiovanni, M. Michel Gramaglia, M. Francis-Eric Griffin).
- 3 représentants salariés (M. Christian Bonis, Mme Anne-Marie Pelazza, Mme Anne-Marie Chaigneau).



20 avril 2012 : réunion du Comité Directeur de l'OMT

Pascale Pallanca a animé la séance en sa qualité de Directeur de l'OMT. A ce titre, elle est chargée des fonctions de Secrétaire du Comité Directeur ; nommée par Ordonnance Souveraine en février 2011, elle vient d'être reconduite pour une année supplémentaire dans cette fonction.

Conseiller privilégié des employeurs et des salariés en matière de santé, d'hygiène et de sécurité, l'OMT

fondé en 1958, est chargé d'une mission de service public : veiller à la santé des salariés tout au long de leur parcours professionnel en Principauté.

Pour remplir cette mission, l'OMT dispose d'une équipe médicale (composée de 12 médecins, 12 auxiliaires médicales et 3 infirmiers) assurant les visites d'embauche, périodiques, de reprise et à la demande des salariés ou des employeurs.

Depuis juillet 2010 un pôle IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) a été mis en place afin de renforcer les actions de prévention sur les lieux de travail.

À noter également, qu'un médecin, une infirmière et une auxiliaire médicale sont détachés auprès du Service des Prestations Médicales de l'État pour assurer le suivi de la santé des Fonctionnaires et Agents de l'État tout au long de leur activité professionnelle. Ils peuvent également faire appel au support technique du pôle IPRP.



Karine Marquet

Après plus de 3 ans à exercer dans le secteur privé (cabinet d'avocat et de conseil juridique), elle intègre l'Administration en 2006 au Conseil National en qualité d'Administrateur puis de Chef de Section.

Elle est titulaire du Certificat d' Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA), d'un DESS/DJCE en Droit des Affaires Internationales et d'un DEA en Droit Communautaire.

nomination

Après plus de 3 ans à exercer dans le secteur privé (cabinet d'avocat et de conseil juridique), elle intègre l'Administration en 2006 au Conseil National en qualité d'Administrateur puis de Chef de Section.

En 2010, elle rejoint la Direction des Affaires Internationales en qualité de Secrétaire des Relations Extérieures, poste qu'elle occupait jusqu'à sa récente nomination.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

grands prix : tous mobilisés !



Le nouveau Poste Médical Avancé situé près du Théâtre des Variétés. En coordination avec le Département de l'Intérieur et en présence de représentants du Département des Affaires Sociales et de la Santé (Dr Lorenzi), de la Croix-Rouge monégasque et des équipes du Centre Hospitalier Princesse Grace.

missions

SÉCURITÉ SANITAIRE ET ALIMENTAIRE : PRÉVENTION ET CONTRÔLE

Au sein de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, la Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire (DSSA) remplit des missions fondamentales en termes de sécurité pour la population. Rencontre avec Alexandre Bordero, Chef de la Division.



Quelles sont vos principales missions ?

La DSSA est en charge des missions d'hygiène publique, de sécurité alimentaire et de santé animale. Pour cela, notre travail regroupe deux activités principales :

- L'inspection des établissements pour garantir le respect des normes de sécurité alimentaire. Ainsi, chaque année, nous contrôlons tous les établissements et commerces de bouche de la Principauté (restaurants, supermarchés, épiceries, snacks) mais également les fabricants (glaciers, boulangeries...), les boucheries, les grossistes et traiteurs...

Nous portons une attention particulière aux cantines des établissements

scolaires et des crèches que nous inspectons chaque mois. Nous nous assurons du respect des normes et conditions d'hygiène : propreté, nettoyage, conservation, étiquetage, traçabilité et fabrication. Ainsi, chaque matin, les contrôleurs sont sur le terrain pour effectuer des visites inopinées. Des prélèvements alimentaires peuvent être réalisés à cette occasion. Par la suite, les contrôleurs rédigent un rapport d'inspection envoyé à l'établissement qui dispose d'un délai pour corriger les domaines à améliorer.

- D'un point de vue réglementaire, nous avons participé à la rédaction de la loi de 2007 relative à la sécurité alimentaire et de ses textes d'application dont nous assurons le respect sur le terrain. Dans ce cadre, chaque nouvel établissement doit déposer, auprès de nous, un dossier de demande d'agrément précisant les mesures mises en place pour un fonctionnement conforme aux normes d'hygiène.

Quelles sont les entités avec lesquelles vous travaillez ?

Des inspections sanitaires des conditions d'hygiène des salons de coiffure et d'esthétique sont également effectuées.

Enfin, nous réalisons des prélèvements hebdomadaires dans les piscines publiques et privées (hôtels, copropriétés...).

Comment sensibilisez-vous les personnels concernés ?

Nous avons mis en place un dispositif de formation et d'information



L'équipe de la DSSA. De g. à d. : Luc Toulran, Alexandre Bordero, Franck Damar, Sophie Dumolin, Rémy Bonafede, Barbara Zerzour et Christophe Larini. Absents de la photo : Déborah Ouzemane et Gilles Perruquetti

pour les professionnels de la Principauté. Entre 2009 et 2010, quelque 1.000 personnes ont suivi ces sessions qui ont eu pour but d'expliquer la mise en œuvre sur le terrain des dispositions légales et réglementaires. Elles ont ainsi été sensibilisées au fait que ces exigences se fondent sur des certitudes scientifiques et qu'elles ont pour objectif d'évincer tout risque sanitaire pour les consommateurs.

Quelles sont les entités avec lesquelles vous travaillez ?

Au sein de l'Administration, nous sommes sollicités par la Direction de l'Expansion Économique (délivrance des autorisations de commerce) pour émettre des avis et l'agrément sanitaire lors d'une création d'entreprise dans le domaine de l'alimentaire. Dans le cadre de réouverture d'établissements après travaux, nous sommes également en relation avec la Direction de la

Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, qui délivre au préalable les permis de construire.

Notre métier est technique mais également relationnel, car nous sommes au contact permanent des professionnels de la Principauté. De bonnes relations de travail avec eux favorisent nos actions de prévention et de contrôle.

Repères

6 contrôleurs au sein de la Division

360 établissements et commerces de bouche contrôlés au moins une fois par an

600 prélèvements alimentaires par an

mobilité durable

LES NOUVEAUX SERVICES DE LA COMPAGNIE DES AUTOBUS DE MONACO (CAM)



Depuis le 1er juin dernier, la CAM propose de nouveaux services permettant un meilleur accès à son offre commerciale et facilitant la circulation des Autobus en Principauté.

Depuis plusieurs années, la politique du Gouvernement Princier en matière de déplacements et de mobilité encourage l'utilisation des transports en commun.

L'engagement de l'État a ainsi permis à la CAM de renforcer la fréquence de passage de ses bus aujourd'hui en dessous des 10mn sur les lignes 1, 2 et 6, utilisées par 80 % des usagers.

La création d'une ligne quotidienne de soirée se prolongeant les nuits des vendredis et samedis, ainsi que la navette électrique du bateau bus

Neuf appareils ont été implantés aux arrêts les plus fréquentés :

- Place d'Armes vers Monaco-Ville
- Place d'Armes dans l'avenue du Port
- Arrêt Princesse Antoinette
- Office du Tourisme
- Place des Moulins
- Place Sainte-Dévote (galerie de la gare)
- Centre Commercial de Fontvieille
- Pont Sainte-Dévote (entrée de la gare)
- Musée National / villa Sauber

Pour le rechargement sur Internet, il suffit de se connecter au site www.cam.mc et en quelques clics,

de renouveler son titre de transport, qu'il s'agisse d'abonnements ou de titres multi-voyages. Le site sécurisé garantit confidentialité des données nominatives et fiabilité du paiement par carte bancaire. Après l'achat en ligne, comptez un délai maximal de 48h pour la validation de la carte à bord des bus.

Nouveaux tarifs de la CAM

Ces nouveaux services s'accompagnent de nouveaux tarifs qui suivent l'augmentation du coût de la vie depuis 2006 et privilégient l'achat aux distributeurs et sur Internet. Une majoration s'appliquant pour les titres achetés à bord des bus.

Ces nouveaux tarifs visent également à favoriser l'utilisation régulière du bus. Il est utile de rappeler que depuis 2006 le Gouvernement a accompagné le plan de modernisation de la CAM sans augmentation tarifaire, avec même une baisse significative des tarifs en 2007.

Les autres tarifs à connaître :

- Le tarif unitaire de la carte multi-voyages (12 voyages) est inférieur à 1€ (0,83 €) pour un achat en dehors du bus.
- Les titres combinés TRAIN+BUS ou carte Azur (départemental) restent au même prix.
- Enfin, l'État a voulu préserver la gratuité de la carte pour les résidents de plus de 60 ans.



Au sein de l'Administration, les relations avec la CAM sont gérées conjointement par le Service des Titres de Circulation et la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

participent également à cette dynamique. Enfin, en matière d'information aux passagers, la CAM a installé des écrans à bord et aux arrêts offrant la possibilité de suivre en temps réel l'avancée des bus.



l'actu en images

14 mai 2012

Les équipes de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) ont commencé leur traitement préventif contre les moustiques, y compris le moustique tigre.

Entre les mois d'avril et d'octobre, des pulvérisations régulières d'un larvicide biologique « Vectobac » sont renouvelées toutes les trois semaines dans les espaces et jardins publics, sur les étendues d'eau, aux endroits à risque d'eau stagnante permanente ou temporaire pouvant être le siège de développement larvaire pour le moustique.



galerie des pêcheurs : comment ça marche ?



11 mai 2012



Décrochage de l'exposition (30 panneaux) « Joyaux de Méditerranée » sous la supervision de la Direction de l'Environnement représentée par Xavier Archimbault.



14 mai 2012



Rénovation de la Galerie par les équipes du Service des Parkings Publics.



21 mai 2012



Nouvelle exposition « Nourrir l'espoir : ensemble contre la faim », organisée par le Département des Relations Extérieures (Coopération monégasque).

missions

DIPLOMATIE: L'AMBASSADE DE MONACO EN BELGIQUE



Rôle et activités

L'Ambassade de Monaco à Bruxelles a une double mission :

- Bilatérale avec les trois pays du Benelux
- Multilatérale : interface avec l'Union Européenne et les Parlementaires, son Service pour l'Action Extérieure et ses Directions Générales, représentation auprès de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) et de la Conférence de La Haye de Droit international Privé et parti-

icipation régulière aux réunions de l'Union pour la Méditerranée dont la co-Présidence Nord a maintenant été reprise par l'Union Européenne.

L'activité bilatérale est similaire à celle des autres Ambassades de Monaco à l'étranger dans les pays où Monaco en dispose :

- Représentation active de S.A.S. le Prince Souverain et de la Principauté dans les manifestations officielles et dans toutes celles où le rayonnement de Monaco peut être développé ;
- Apport de son concours aux monégasques résidents ou en voyage dans ces pays ;
- Relais de la position monégasque au sein des pays concernés et communication sur les réalités de Monaco ;
- Développement des contacts culturels, économiques, scientifiques et touristiques avec les entités belges, néerlandaises et luxembourgeoises, idoines, et promotion et accompagnement des missions ou manifestations monégasques ;

- Coordination du réseau consulaire au nombre de 4 en Belgique, 3 aux Pays-Bas et 1 au Luxembourg.

L'interface avec l'Union Européenne relève d'un travail diplomatique multilatéral assez spécifique et différent de celui de la Représentation Permanente de Monaco auprès de l'ONU. Pour l'Union Européenne, la Principauté est un État tiers alors que Monaco est partie prenante aux discussions et aux décisions Onusiennes.



La présence de Monaco à Bruxelles permet de communiquer avec les Diplomates de haut niveau représentant les 27 États membres et les missions d'États liés à l'UE afin de leur faire découvrir les réalités de la vie institutionnelle, économique et sociale monégasque. Rappelons qu'au cours du premier semestre de l'année dernière, répondant à une sollicitation du Conseil de l'Union Européenne, les trois pays tiers (Andorre, Monaco et Saint-Marin) ont effectué une présentation de leur histoire, économie et situations respectives à l'égard de l'UE.

Pour mener à bien ces missions, passionnantes et diverses, l'Ambassadeur à Bruxelles peut compter sur une équipe aussi efficace et motivée que compétente et enthousiaste composée de 4 personnes : deux Conseillers, Mmes Janssens et De Geynst.

Un peu d'histoire...

- La Principauté de Monaco et le Royaume de Belgique entretiennent des relations consulaires depuis 1872, soit 140 ans, et des relations diplomatiques depuis 1931.
- Pour le Royaume des Pays Bas, les dates sont respectivement 1895 et 1966 tandis que, pour le Grand Duché de Luxembourg, les relations consulaires existent depuis 1932 et depuis 1947 pour les relations diplomatiques.
- Enfin, la Mission auprès de l'Union Européenne a présenté ses premières lettres de créances en 1999, alors auprès des Communautés européennes.



Union Européenne et Conseil de l'Europe : quelles différences ?



L'Union Européenne (UE) forme un partenariat politique et économique sans équivalent dans le monde, entre 27 pays couvrant une bonne partie du continent européen. La Principauté n'est pas membre de l'UE.

Le Conseil européen (organe de décision) donne à l'UE sa direction politique globale, mais n'a pas le pouvoir d'adopter la législation. Il est composé des Chefs d'État et de Gouvernement des États membres et du Président de la Commission. Il se réunit au moins une fois par semestre pour orienter la politique communautaire. Au sein de l'UE, trois institutions interviennent dans le processus législatif : le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne.

Le Conseil de l'Europe, est une Organisation internationale dont le siège est à Strasbourg. Il rassemble 47 États de l'Europe. Sa mission est de promouvoir la démocratie et de protéger les Droits de l'Homme et l'État de droit en Europe.

La Principauté a adhéré au Conseil de l'Europe en octobre 2004. Elle y est représentée par S.E. Mme Claudette Gastaud, Ambassadeur, Représentant Permanent depuis octobre 2006.

Au sein du Conseil de l'Europe, Monaco est également représenté au Conseil des Ministres, à l'Assemblée parlementaire et au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

En 2005, Monaco a ratifié la Convention européenne des Droits de l'Homme et un juge monégasque siège à la Cour européenne des Droits de l'Homme.

trois questions à ...

GILLES TONELLI, AMBASSADEUR

Ambassadeur auprès des trois pays du Benelux, Chef de mission auprès de l'Union Européenne et représentant à l'OIAC et à la conférence de La Haye de Droit international privé, comment organisez-vous vos activités ?

La multiplicité des activités, bilatérales comme multilatérales, impose effectivement une bonne répartition des actions au sein de la Chancel-



S.E. M. Gilles Tonelli, Ambassadeur de Monaco en Belgique, Pays-Bas et Luxembourg et auprès de l'Union européenne et auprès de la Communauté européenne de l'Energie atomique.

lerie entre les différents diplomates : je participe autant que possible aux cérémonies et réceptions officielles, indispensables tant pour y représenter Monaco que pour étoffer son réseau de relations, tandis que mes collaborateurs sont plus concernés par les réunions techniques et les conférences multilatérales. Il est tout aussi crucial de s'informer sur l'actualité des trois

pays couverts par l'Ambassade. La Mission suit également de très près l'actualité européenne, tant du point de vue politique que des décisions, directives ou règlements susceptibles d'intéresser ou d'avoir un impact sur Monaco : nous attachons une grande attention à ce travail de veille permanente. Celle-ci se traduit également par notre présence dans des colloques, ou des formations destinés aux Diplomates, dont les sujets et les conclusions permettront d'informer utilement Monaco.

Enfin, je ne serais pas complet si je ne mentionnais pas nos deux heures de cours de néerlandais hebdomadaires, une formation que le Département des Relations Extérieures et la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fondation Publique ont rendu possible !

Quelle est votre valeur ajoutée concrète pour la Principauté ?

Nos actions se décomposent en trois volets :

- Les démarches directes à la suite de demandes du Palais Princier et du Gouvernement tant auprès des pays du Benelux que de l'Union Européenne avec, notamment, la préparation et le suivi des déplacements de S.A.S. le Prince Souverain et des membres du Gouvernement, la notification aux instances européennes des décisions monégasques sur les dossiers sectoriels, comme par exemple lors de la signature de la



Gilles Tonelli entouré (de g. à d.) Christophe Crovetto, Conseiller auprès de l'Ambassadeur, Annick de Geynst, Collaboratrice, Anita Janssens, Collaboratrice et Pierre-Henri Settimo, Conseiller auprès de l'Ambassadeur.

nouvelle Convention monétaire et, de manière générale, le relais des positions gouvernementales. Nous sommes, en fait, l'interface active entre Monaco et les institutions de l'Union Européenne.

- L'information régulière se traduit par la diffusion d'une note de synthèse bimensuelle qui a aussi pour but de sensibiliser les services publics de la Principauté aux questions et problématiques européennes ; ce bulletin a été initié en 2004 et approche donc de son deux centième numéro. Il est diffusé à près de 100 destinataires dont les chefs de service de l'Administration et cette liste peut être élargie à la demande des personnes intéressées par transmission de ses coordonnées électroniques à l'Ambassade.
- La représentation de Monaco dans des cérémonies officielles ou sa participation régulière aux réunions - notamment de l'Union pour la Méditerranée - fait l'objet de compte-rendus circonstanciés.

Quels sont les projets pour l'Ambassade de Monaco à Bruxelles ?

Nous nous attachons à l'élaboration d'une newsletter destinée aux instances et décideurs européens à Bruxelles qui a pour objectif de mieux faire connaître la réalité de Monaco, une diffusion qui pourra être complétée par des conférences et des manifestations. Ainsi, en novembre dernier, S.E.M. le Ministre d'Etat a tenu à Bruxelles une conférence consacrée à Monaco et l'Euro en marge de la signature de la nouvelle Convention monétaire (cf JDA n°36). Nous nous occupons aussi actuellement de l'exposition philatélique de la collection de S.A.S. le Prince Souverain qui se déroulera dans une maison historique classée le long d'un des canaux de Bruges tout près de l'Hôtel de Ville en juin prochain et qui sera également l'occasion de mettre en valeur la Principauté. Enfin notre objectif est de parvenir à tenir une conversation en Néerlandais et cela n'est pas encore acquis !

diplomatie

LE DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES PUBLIE LE RAPPORT DE POLITIQUE EXTÉRIEURE 2011 DU GOUVERNEMENT

Le rapport de politique extérieure du gouvernement relate les activités prioritaires accomplies en matière de politique étrangère au cours de l'année 2011.



Inscrit dans la politique de rayonnement de la Principauté, telle que préconisée par S.A.S. le Prince Souverain et sur fond de crise mondiale, le Gouvernement Princier s'est donné en 2011, les moyens de mener à bien une politique extérieure dynamique et coopérante.

Le Gouvernement Princier au travers du Département des Relations Extérieures, entouré de ses Ambassades et de ses Consuls, a su associer particularisme monégasque et ouverture à l'Internationale.

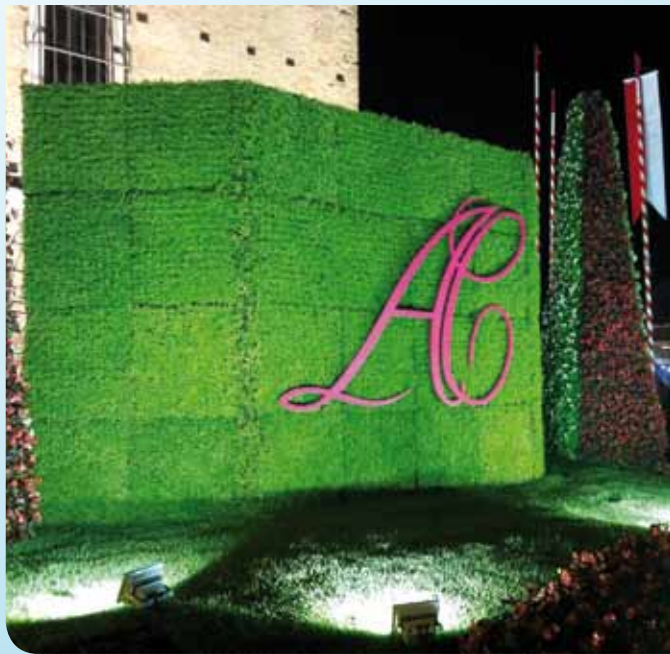
Produit en français sous version électronique, ce document est fourni aux Ambassades et Missions de Monaco à l'étranger.



Il est d'ores et déjà disponible sur www.gouv.mc / Action Gouvernementale / Monaco dans le Monde / la Diplomatie et la présence internationale / Publications

26 mai au 30 septembre 2012

La Direction de l'Aménagement Urbain participe à l'Exposition florale de Cervia (Italie). Le thème de décoration pour la Principauté : « Souvenir du Mariage Princier » (CF JDA n°37).



22 mai 2012

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Biodiversité, la Direction de l'Environnement invite le grand-public à explorer la Réserve sous-marine du Larvotto.



Le carnet de la fonction publique

MAI 2012

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Duwels Élodie**
Éducatrice Spécialisée au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Gerling Sandrine**
Veilleur de nuit au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Graziani Letizia**
Commis de Cuisine au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Gueniot Magali**
Lingère au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Guillemain Élodie**
Maîtresse de Maison au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Lemoine Jean-Michel**
Intendant au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Pelsser Alain**
Éducateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)

- **Poisson Mélanie**
Monitrice Éducatrice au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Verstaen Valdic**
Veilleur de Nuit au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)
- **Vilboux Maina**
Éducatrice Spécialisée au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène (Direction de l'Action Sanitaire et Sociale)

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Agliardi Sophie**
Secrétaire-Sténodactylographe au Centre de Presse est nommée Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Arcin Olivier**
Carabinier 1^{ère} Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Assenza Isabelle**
Chef de Division à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Secrétaire Général au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie

- **Coste Marie-Christine**
Archiviste au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommée Chef de Section au sein de ce même Secrétariat
- **Da Silva Alves Sylvie**
Sténodactylographe au Greffe Général est nommée Secrétaire Adjoint au Tribunal du Travail
- **Darfeuille Patrick**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Fantino Patrick**
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Imbert Jean-Laurent**
Administrateur au Service d'Information et du Contrôle des Circuits Financiers est nommé Administrateur au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme
- **Koukoui Élodie**
Éducatrice Spécialisée à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Chef de Section au sein de la même Direction
- **Marsan Éric**
Attaché de Promotion à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Chef de Section au sein de la même Direction

- **Navarre Christophe**
Conducteur de Travaux au Service des Travaux Publics est nommé Chef de Section au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Nicolas Jean-Marc**
Conducteur de Travaux au Service des Bâtiments Domaniaux est nommé Chef de Section au sein de ce même Service
- **Serra Michael**
Carabinier est nommé Carabinier 1^{ère} classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **S.E. M. Biancheri Franck**
Ministre Plénipotentiaire Chargé de Missions auprès du Ministre d'État
- **Frasconi Laurence**
Secrétaire Général au Secrétariat du Département des Finances et de l'Économie
- **Patte Dominique**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **Tedeschi Jean-Pierre**
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince

JDA n° 38 – Mai 2012 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Charles Franch,
Bernard Boucher,
Florence Ginoyer, Fotolia, DR

Remerciements
Arielle Barrabino, Lydie Calvas-Blanchon,
Christophe Cauvin, Armand Déus, Delphine
Frappier, Jean-Luc Merlino, Pierre Van Klaveren,
Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les
personnes ayant participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
Ministère de l'État

jda

PRINCIPAUTÉ
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

